CHARTE ÉDUCATIVE

pour les séjours en montagne organisés par l'Association des Archanges - Extram

Cette charte donne des repères qui découlent du projet éducatif de l'Association des Archanges et de l'expérience de tous ceux qui œuvrent depuis de nombreuses années.

Il doit être connu de tous les adultes impliqués dans l'éducation, des participants et de leurs parents, la dernière mise à jour faisant foi. Si elle cherche à être la plus exhaustive possible, cette charte ne saurait épuiser l'idéal éducatif qui nous inspire ni remplacer le bon sens commun ! En outre, on lira avec profit le projet pédagogique rédigé par le directeur de chaque camp.

Ce manifeste éducatif s'articule à partir des 12 « qualités du cœur » (vertus) que nous voulons privilégier. Tout jeune qui fait le choix de participer à un camp organisé par notre association est tenu d'observer cette « loi de développement personnel » qui tient lieu de « loi commune » pendant le séjour.

Pour faciliter l'appropriation de cet idéal de vie par les jeunes, notre charte est rédigée à la première personne du singulier. Ce « je » est un "nous" qui inclut tant le jeune adhérent que ses parents et ses éducateurs.

NOTRE CHARTE ÉDUCATIVE

En choisissant de m'inscrire et de participer à un séjour Extram je m'engage à y vivre selon les 12 « qualités du cœur » suivantes :

1. La Foi, l'Espérance (2) et la Charité (3)

- Quelle que soit ma tradition religieuse ou philosophique, j'ai conscience que les séjours organisés par l'association sont directement d'inspiration catholique et que la culture française et chrétienne y est promue. Je m'engage à respecter cette identité que j'estime digne de respect et d'intérêt au moins culturel.

- Si je suis baptisé, je sais que je puis compter sur les camps des Archanges pour approfondir, fortifier et célébrer la foi, l'espérance et la charité, je m'engage à me souvenir des promesses de mon baptême et à les honorer en vivant en cohérence avec l'Évangile dans la foi, l'espérance et la charité.

4. L'humilité

- Je ne m'estime pas supérieur aux autres et regarde chacun avec bienveillance.
- Je ne crains pas de demander, si besoin, de l'aide aux animateurs ou aux autres.
- J'accueille avec joie les encouragements ; je sais également reconnaître, le cas échéant, mes erreurs ou mes fautes.
- Je crois que la vie en communauté me permet de mieux me connaître, de découvrir mes talents et mes limites et de m'améliorer.
- Je m'efforce de rire davantage de moi-même que des autres !

En camp montagne notamment...

- Avant de m'engager dans une activité, j'évalue mes capacités pour la pratiquer et je me laisse former aux pratiques alpines.

5. La prudence

- Je réfléchis avant d'agir ou de parler.
- Je prends le temps de connaître le règlement intérieur et le mets en pratique avec confiance.
- J'écoute les consignes et les conseils donnés par les éducateurs.

- Je ne sors pas du centre ou du camp sans l'autorisation explicite d'un éducateur.
- Je ne me laisse jamais entraîner par mon groupe sans réfléchir personnellement.
- Je veille toujours à la sécurité physique et morale de tous, à commencer par les plus jeunes.
- Je ne m'isole jamais avec une autre personne dans un lieu inaccessible ou fermé.

En camp montagne notamment…

- Je prends connaissance des règles officielles de ski, de randonnées et des autres activités alpines.

6. La loyauté

- J'ai pris connaissance du projet éducatif, de ce règlement intérieur et des principes de l'association Extram, j'y adhère et m'engage à les observer.
- Je m'engage à obéir aux éducateurs (directeurs, animateurs) comme à mes parents. Je ne le fais pas aveuglément, mais en essayant toujours de mesurer le bien fondé de leurs demandes ou des sanctions en cas de réprimande.
- Je respecte l'identité catholique de l'association dont les valeurs éducatives sont celles de la tradition française et chrétienne ; je m'engage à parler la langue française, à ne pas invoquer le nom de Dieu en vain et à respecter les différentes croyances et confessions.

7. Le courage

- Je défends ma liberté personnelle ; je veille à conserver ma liberté de conscience en ne cédant à aucune intimidation.
- Pour le bien de chacun et de la communauté, si je suis témoin d'une injustice ou d'un grave écart, je trouve le courage d'intervenir en alertant les éducateurs, je combats la tentation de la lâcheté et du silence.
- Devant les difficultés et les contretemps, je prends de la hauteur et ne cède ni à la peur, ni au mauvais esprit.
- Si les vacances nous permettent de goûter à un vrai repos et de belles détentes, je lutte contre la paresse et fuis l'oisiveté ; qu'il s'agisse d'effort à fournir dans le cadre des activités ou d'énergie à déployer au service du bien commun, je m'engage à mettre du cœur à l'ouvrage.

En camp montagne notamment…

- J’ai choisi de participer à un séjour alpin qui implique la pratique de la montagne et donc un sens de la maîtrise de soi et de l’effort pour apprendre à dépasser raisonnablement mes peurs : je donne généreusement et prudemment le meilleur de moi-même.

8. La justice

- Je regarde avec bienveillance chaque personne comme un « frère » ou une « sœur », je me décentre de moi-même ; je m’ouvre aux autres et tâche d’apprendre le prénom de chacun.
- Même si je peux, à l’oral, reprendre un frère ou une sœur humblement et courtoisement, je ne me fais pas justice moi-même et m’appuie sur les éducateurs pour régler tout manquement grave à la justice.
- Je suis ponctuel et tâche de ne pas mettre en retard le groupe.
- Je respecte les temps spirituels proposés à ceux qui le souhaitent et la liberté de chacun, sans exception, d’y participer.
- Je m’engage à ne pas imposer mes convictions aux autres et encore moins à les contrôler d’une façon ou d’une autre (prière, alimentation etc.).
- Je m’engage à respecter les horaires et les consignes qui concernent les accès aux différents lieux.
- Si j’ai une critique à faire concernant l’organisation ou l’animation, je réfléchis avant de l’exprimer et je ne le fais que si cela permet une amélioration : j’évite la médisance et bannis toute calomnie.
- Je rends service en participant au bien commun, dès qu’on me le demande ou que je comprends que cela est nécessaire.
- Je prends soin des affaires communes et de celles des autres.
- Je laisse les sanitaires le plus propre possible après les avoir utilisés.

En camp montagne notamment

- Je remets les restes de mon pique-nique dans la réserve commune ; je ne conserve aucune nourriture ou boisson dans mes affaires.
- J’observe une bonne hygiène corporelle en me lavant chaque jour et changeant de vêtements aussi souvent que nécessaire.
- Je partage ma chambre avec d’autres, je fais mon lit et range mes affaires ; je veille à la propreté et au bon ordre de la chambrée.

9. La tempérance

- Je prends soin de toute la Création et notamment des animaux et des plantes découverts dans les sorties.
- Je consomme l'énergie avec sagesse : j'éteins les lumières et ferme les portes, les fenêtre et les lumières, voire les radiateurs, en quittant les pièces.
- Je n'effectue aucun achat personnel sans la permission d'un éducateur.
- Je veille à ne rien gâcher tant du matériel commun que dans mes affaires personnelles.
- Je ne détiens ni alcool, ni tabac, ni vapo, ni aucune substance illicite et ne consomme rien de tout cela.
- Je ne grignote pas entre les repas et honore la vraie nourriture, sans tomber dans le piège des marques et des goûts standardisés.
- Je respecte les temps et les lieux dédiés au silence ou au recueillement.
- Je m'engage à respecter notamment le silence de la nuit afin de permettre à chacun de se reposer.

En camp montagne notamment

- Je ne hurle pas lors des jeux et des rencontres sportives : je respecte le voisinage, a fortiori sur le temps de la sieste et en soirée.
- Je laisse mon portable et mes jeux électroniques à la maison le temps du séjour. Si je dois l'emporter néanmoins (pour la suite du séjour) je le remets dès le départ du camp, avant de monter dans le car, au directeur. Je sais qu'aucun appel aux parents n'est prévu durant le séjour, ils auront des nouvelles via le groupe whatsapp des parents et ne seront personnellement appelés qu'en cas de besoin urgent.
- Sauf interdit alimentaire mentionné sur la fiche sanitaire je mange de tout : hors d'œuvre et plat de résistance ne serait-ce qu'en petite quantité. Le fromage et le dessert ne sont pas obligatoires. Le petit déjeuner n'est pas facultatif.
- J'utilise les poubelles et observe le tri sélectif ; je recycle au mieux le matériel (papier brouillon etc.).

10. La chasteté

- Je fais le choix de vivre de belles amitiés, y compris dans les relations garçons et filles : en bannissant tout jeu de séduction et le badinage.

- Je refuse la vulgarité, notamment dans mon langage et mes attitudes et ma façon d'être habillé, y compris quand il fait très chaud !
- Je respecte la pudeur de mon corps et celle des autres (je ne me dénude pas en public et préserve l'intimité des autres).
- Je bannis les sujets de conversation et les gestes déplacés et n'y entraîne personne.

11. La joie

- Je m'efforce d'être de bonne humeur, aimable et joyeux en toutes circonstances.
- J'essaie de contribuer à la bonne ambiance et un climat fraternel et détendu.
- Je participe avec enthousiasme à toutes les activités proposées, même celles qui a priori, m'enchantent moins.
- Je participe sans rechigner à la pratique du chant qui contribue à la bonne humeur et favorise l'unité fraternelle.
- J'essaie de vivre à fond chaque moment, il y a un temps pour tout et une joie propre à chaque instant.
- J'estime que « servir est un honneur et une joie ».
- J'apprends à admirer ce qui est beau et à m'en réjouir.
- Si j'ai des accès de tristesse ou de découragement, je n'hésite pas à en parler avec mes éducateurs.

12. La courtoisie

- Je fais l'effort d'être correctement vêtu et ne dissimule pas mon visage ; si j'ai les cheveux longs notamment, ils sont attachés ou correctement retenus.
- Si je suis un garçon, je découvre ma tête en présence des femmes et ne garde pas la tête couverte à l'intérieur.
- Je m'efforce d'apprendre les prénoms de tous les participants et de m'ouvrir aux autres.
- Je salue nommément chaque personne lorsque j'arrive ou que je repars, en commençant par les plus âgés.
- Selon la coutume française, je salue, demande, approuve, réprouve ou remercie en nommant mon interlocuteur par son titre ou son prénom (« Bonjour Madame » et non « Bonjour », « Oui Pierre » et non « Oui » à un animateur etc.).
- J'observe les règles de galanterie qui donnent priorité à une femme ou une jeune fille pour passer une porte, être servi à table ou prendre place.

- Je me tiens correctement ; à table notamment j'observe les règles de bienséance française ; « la politesse est l'art de se gêner » : je m'efforce de connaître et de pratiquer les règles de savoir-vivre qui témoignent du respect que j'observe à l'égard des autres.

PROJET ÉDUCATIF DE L'ASSOCIATION EXTRAM

FINALITÉ

L'association EXTRAM (Extra Muros) dite des « des Archanges » vise l'épanouissement des enfants et des adolescents à travers l'organisation et l'animation de séjours et la mise à disposition de moyens éducatifs.

MOYENS

Pour favoriser la croissance heureuse des jeunes d'aujourd'hui, l'association Extram veut les aider à dépasser cinq cloisonnements qu'elle a repérés :

- LES MURS DU BÉTON des villes qui coupent des sites naturels qui permettent à l'homme de découvrir sa vraie mesure.
  Extram donne priorité aux activités au grand air !
- LES MURS DES ÉCRANS qui coupent des relations réelles et des véritables aventures.
  Extram privilégie la connexion au réel !
- LES MURS DES PRÉJUGÉS SOCIOLOGIQUES qui isolent de rencontres enrichissantes si elles sont organisées dans un climat de bienveillance.
  Extram favorise l'ouverture et la rencontre !
- LES MURS GÉNÉRATIONNELS qui compromettent la transmission et la croissance.
  Extram encourage le climat familial et la participation de familles à ses activités.
- LES MURS DE L'IMMÉDIATETÉ qui dispensent trop souvent de réfléchir, d'approfondir et d'organiser sa vie.
  Extram promeut les activités culturelles et spirituelles qui permettent à chacun d'accéder à sa propre intériorité.

Association EXTRAM – Les Archanges
10 rue Emile-Pierre Casel - 75020 PARIS
contact@extram.fr